

# Spécial PLU

PLU = Plan Local d'Urbanisme



## Enquête Publique du 3 septembre au 3 octobre

L'enquête publique du PLU de Brunstatt-Didenheim est la phase de concertation pendant laquelle les habitants peuvent s'exprimer librement s'ils le souhaitent. Chaque remarque sera étudiée et évaluée.

## Points clés du PLU

## Un PLU unique pour Brunstatt et Didenheim

 Harmonisation des règles entre Brunstatt et Didenheim tout en préservant leur identité

#### Un PLU qui maîtrise et structure notre développement urbain en modérant notre consommation foncière et en luttant contre l'étalement urbain

- Les 3 zones d'extension prévues sont uniquement celles déjà en construction (Khalberg, 19<sup>ème</sup> Dragon et Nouveau quartier Hôpital)
- La zone d'extension initialement prévue à Didenheim est supprimée
- Plus de 4 ha intra-muros sont préservés et rendus à la nature
- La réduction de la consommation d'espace de plus de 50 % entre 2021 et 2031 par rapport à ce qui a été consommé entre 2011 et 2021 est en phase avec la loi Climat

#### Un PLU qui agit globalement pour le climat et protège durablement l'environnement et les terres agricoles

- Des îlots de fraîcheur sont préservés avec une protection EBC (Espace Boisé Classé)
- Les déplacements doux (transports en commun, pistes cyclables) sont favorisés pour agir sur la transition écologique
- Les terres agricoles et certains secteurs de jardin sont préservés
- La plantation d'arbres est poursuivie et la trame écologique intra urbaine complétée

## Un PLU qui préserve notre identité, notre cadre de vie

- Une pente de toit de 45° est imposée dans nos deux centres villages (zone UA)
- Les hauteurs de construction sont limitées
- Les alignements sont préservés
- Certains bâtiments seront à conserver
- Les exigences de place de parking et d'espace verts sont renforcées

#### Un PLU qui prépare l'avenir

- Notre croissance démographique sera maîtrisée
- Des emplacements réservés sont prévus pour la future construction de résidences senior au centre des 2 villages
- Des emplacements réservés sont également prévus pour nos infrastructures communales
- Nos espaces boisés sont préservés pour les générations futures



## Nouvelles constructions : Quelques aspects réglementaires

#### **ZONE UA (les centres villes)**

- Hauteur maximum limitée à : 15 m au faîtage, soit 3 étages
- Pente de toit à 45°
- 65 % d'emprise au sol maxi
- 10 % espaces verts en pleine terre
- Alignements à préserver et bâtiments à conserver
- Parking: 1 place pour logement < 30 m², 2 places (30 à 150 m²)
  - + 1 place/tranche 80m² (si > 150 m²)
- Zones de stationnement vélo obligatoires
- Logements aidés : 30 % à partir de 4 logements

## ZONE UD (zone résidentielle sauf centres villes)

- Hauteur maximum limitée à 12 m au faîtage et 10 m si toit plat
  - > Aucun immeuble de plus de 2 étages en zone résidentielle
- 35 % d'emprise au sol maxi :
  - > Priorité espaces verts
- Plantation minimum d'un arbre par tranche de 100 m² de terrain
- Retrait 5 m
- Parking: 1 place pour logement < 30 m², 2 places (30 à 150 m²)
  - + 1 place/tranche 80 m² (si > 150 m²)
- Logements aidés : 30% à partir de 4 logements
- 1 borne de recharge électrique à partir de 4 logements
- Adaptation au profil de la pente : effet taupinière interdit
- Zone d'infiltration à la parcelle



## Modalités de l'enquête publique

#### Durée: du mardi 3 septembre à ooh jusqu'au jeudi 3 octobre à 23h59

Le PLU est consultable sur le site de la mairie.

Plusieurs moyens sont mis à disposition des habitants qui souhaiteront faire des remarques :

- 2 recueils « papier » : 1 en Mairie de Brunstatt et 1 en Mairie de Didenheim
- Recueil dématérialisé : accès par le site de la mairie
- 4 permanences du Commissaire Enquêteur :

Mardi 3 septembre de 9h à 12h en Mairie de Brunstatt

Mercredi 18 septembre de 9h à 12h en Mairie de Didenheim

Mercredi 25 septembre de 14h à 17h en Mairie de Brunstatt

Jeudi 3 octobre de 14h à 17h15 en Mairie de Didenheim

Chaque remarque sera étudiée et évaluée et une réponse positive ou négative sera apportée.

### **RÉUNION PUBLIQUE**

En complément de l'Enquête Publique une dernière réunion d'information vous est proposée

#### Jeudi 19 septembre 2024 à 19h30

Salle Municipale des Sports (SMS) 9 rue du Bitz



Retrouvez toutes nos informations sur l'appli **Brunstatt-Didenheim** 









LES SOLUTIONS MAISON DU CRÉDIT MUTUEL

Un toit, et toutes nos solutions pour le protéger.



Offre tout compris, matériel inclus.



Porte du Sundgau

225 Avenue d'Altkirch - 68350 Brunstatt Agences à Landser et Zillisheim

Courriel: 03021@creditmutuel.fr - Tél.: 03 89 36 64 76

Mulhouse Université 13, Rue Fénelon 68200 Mulhouse

Courriel: 03028@creditmutuel.fr - Tél.: 03 89 36 64 80



Homiris est un service opéré par EPS - SAS au capital de 1 123 600 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG – Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891

LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel - RCS Strasbourg B 588 505 354.